



## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA PLATE-FORME SAMEDI 11 Février 2006

**Membres présents** : (en annexe 1, cf. liste validée)

Numéro	ONG	Prénoms et Nom
1	LVIA	Giovanni ARMANDO
2	ACRA	Aisatou Ndiaye Cissé Iside Baldini
3	GRET	Cécile BROUTIN
4	AFVP	Abdoulaye Albert DIALLO
5	AQUADEV West Africa	Mandiaye DIENG
6	AUTRE TERRE Sénégal	Stéphane VANCUTSEN
7	AMITIE THIES SOLINGEN	Henri Lamine TINE
8	SOLSOC	Anne REYNEBEAU
9	EAU VIVE	Kokou SEMANOU

**Membres représentés** :

Numéro	ONG	procuration
10	PLS	AFVP
11	CISV	LVIA
12	COMI	LVIA

**Membres absents**:

1	HANDICAP International
2	MAIS
3	CESVI
4	VECO
5	AIDE et ACTION
6	SAVE THE CHILDREN?

Douze (12) membres, à jour de leur cotisation, sur vingt deux (22) étaient présents ou représentés soit plus de la moitié. L'Assemblée Générale Ordinaire a donc pu délibérer valablement.

**Ordre du jour** :

- 1- Rapport moral
- 2- Rapport financier
- 3- Echanges et approbation
- 4- Election du bureau

## **1 - Rapport Moral (annexe 2)**

La Présidente de la Plate-forme, Cécile BROUTIN du GRET, souhaite la bienvenue à l'assemblée. Elle fait état des membres excusés et présente l'ordre du jour. Elle a ensuite au nom du bureau présenté le rapport d'activités de l'année 2005 devant les membres présents qui disposent de leur exemplaire.

## **2- Rapport financier (annexe 3)**

Le Trésorier, Kokou SEMANOU, a présenté le rapport financier, comprenant les états financiers et un récapitulatif des dépenses, qui ont été mis à la disposition de tous les participants.

Depuis l'élaboration du document avant l'AG, l'ONG Thiès Sollingen s'est acquittée de sa cotisation annuelle en espèces.. La cotisation de Solsoc a été comptabilisée deux fois. Le tableau récapitulatif doit donc être changé en conséquence. Le montant des entrées s'élève donc à 4 224 914 F CFA (solde antérieur compris). Le solde pour l'exercice 2005 est donc de 1 995 037 F CFA. Les rectifications seront apportées dans le rapport final annexé au CR.

On notera dans le récapitulatif des dépenses des frais de secrétariat de l'année 2004 qui n'avaient pas été réglés à Aquadev en raison du changement de signataires du compte bancaire. Ceux de décembre 2005 seront également inclus dans le rapport financier final.

Enfin certaines ONG ont réglé leur cotisation par virement bancaire sans prendre en charge les frais. Il est donc rappeler à cette occasion que les membres doivent effectivement verser 100 000 F/an à la Plate-forme et que les frais de virement sont à leur charge. A l'avenir le remboursement de ces frais sera demandé.

Les dépenses effectuées dans le cadre de l'organisation de la présente Assemblée Générale seront imputées sur l'exercice 2006.

## **3- Echanges et approbation**

Les membres sont invités à apporter leurs contributions et à réagir sur les points du rapport qui nécessitent des éclaircissements. La discussion est organisée par la Présidente qui passe en revue chacun des principaux points évoqués dans le rapport.

### **Information sur la plate-forme et nombre d'adhérents**

Iside Baldini d'ACRA pose la question de la représentativité de la plate-forme au vu du nombre d'ONG présentes et d'ONG membres de la PF.

La plupart des ONG européennes représentées au Sénégal sont membres de la PF. Cependant de très nombreuses autres ONG européennes interviennent au Sénégal et sont peu informées (ou intéressées ?) par nos activités alors qu'elles pourraient être membres associés comme le prévoient les statuts. Comme le souligne le rapport moral, il y a donc une réflexion à mener pour associer un plus grand nombre d'ONG. Il est nécessaire également de recontacter toutes les ONG représentées qui n'ont pas adhéré.

Le rapport Moral invitait les membres à statuer sur le maintien ou pas de certaines ONG en retard de cotisations en raison de difficulté financière (Diapante) ou de changement de statut (La Kora , devenue ONG sénégalaise). Deux autres ONG ne sont pas non plus à

jour de leur cotisation et doivent confirmer leur participation (CPS, Save the children). Il a été retenu que conformément à notre RI :

- Le Bureau devra informer par lettre recommandée avec accusé de réception Diapante de sa suspension à titre conservatoire. Ce courrier devra préciser les raisons de sa suspension (non paiement de cotisation depuis 2 ans) en l'invitant à fournir des explications par écrit ou à régulariser sa situation dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de la dite lettre avant de proposer la radiation à l'AG (article 6 du RI) ;
- Le Bureau devra informer la direction de la KORA en France que conformément à l'article 6 du RI, un membre actif qui ne serait plus représenté au Sénégal pendant plus d'une année devient automatiquement l'année suivante membre associé sous réserve de paiement des cotisations. La Kora, qui ne s'est pas acquittée de sa cotisation 2005, devra le faire et confirmer sa participation en devenant membre associé, si elle n'est plus représentée au Sénégal ou informer le bureau par courrier de son souhait de ne plus être membre (démission). En cas de non-paiement de la cotisation, une procédure similaire à celle retenue pour Diapante pourra être envisagée ;
- Une rencontre sera organisée avec les deux autres ONG (CPS, Save the children)., qui ne sont pas à jour de leurs cotisations, afin d'en préciser les raisons.

### **Relations avec la commission de l'union européenne et la délégation au Sénégal**

Giovanni ARMANDO de LVIA souligne qu'il y a effectivement un certain manque de dynamisme de la PF et que nous sommes à nouveau confrontés à une situation un peu similaire à celle qui a motivé en partie la création de la PF, à savoir de difficultés dans nos relations avec la délégation.

Nous n'avons plus de véritable interlocuteur. Nous sommes peu informés et peu invités aux différentes rencontres. La délégation n'a pas répondu aux dernières invitations de la PF (journées Microfinance) et certaines ONG n'arrivent pas à obtenir des RDV dans le cadre de leurs projets de cofinancement.

Suites aux échanges il a été retenu

- que les membres informent la PF des éventuelles difficultés qu'ils rencontrent dans leurs relations avec la délégation ;
- que la PF interpelle plus souvent la délégation et la sollicite en organisant des rencontres plus régulières (2 mois) afin que la délégation prenne davantage en compte notre existence ;
- que la PF incite les membres à participer aux débats sur les programmes et politiques au Sénégal à travers la plate-forme des Ane (et les groupes thématiques qui vont être mis en place), qui constitue un cadre plus adapté et plus légitime.

### **Convention avec le Congad :**

Les participants ont souligné l'importance de tisser des liens avec le Congad et d'organiser rapidement une rencontre avec le nouveau CA ou bureau pour examiner les actions qui pourraient être menées conjointement..

### **Reconnaissance de la Plate-forme**

La réunion a été l'occasion de rappeler que la décision a déjà été prise lors d'une précédente AG de s'engager dans un processus de reconnaissance.

Il s'agissait davantage de préciser le statut et le point de vue des autorités sénégalaises, sachant qu'à priori le statut d'ONG n'est pas retenu. Lors de l'Ag de décembre 2004, deux possibilités avaient été présentées : l'association de droit sénégalais et la Fondation, qui ne convenait pas à la vocation de la PF.

Suite aux échanges il est retenu que :

- une rencontre serait organisée avec le Ministère du développement social pour recueillir son avis ;
- une rencontre serait organisée avec le Ministère de l'intérieur pour préciser les aspects juridiques (notamment par rapport à la qualité des membres)
- des précisions sur les démarches, les documents à fournir, etc ; seraient recueillies auprès de la préfecture de Dakar ;
- ce point serait abordé lors de la prochaine rencontre à organiser avec le Congad.

Le résultat de ces démarches sera présenté lors de AG extraordinaire prévue en avril ou mai (cf point suivant). Si la création d'une association était confirmée, il sera nécessaire de bien examiner les statuts et le règlement intérieur avant d'envisager leur dépôt.

### **Activités et perspectives 2006**

Les points présentés dans le rapport moral ont été complétés.

Plusieurs participants ont confirmé la nécessité d'organiser davantage de rencontres thématiques (notamment atelier) en recherchant les thèmes qui intéressent le plus les Ong et en favorisant la mobilisation d'autres membres que ceux du bureau dans l'organisation..

Giovanni ARMANDO insiste sur la nécessité de mieux valoriser et faire évoluer notre site Web vers une plate forme d'informations sur la coopération au Sénégal, en ne se limitant pas simplement aux ONG européennes (envisager « flash info »). Anne Reynebeau propose également qu'il y ait davantage d'informations sur les sources de financement, notamment pour nos partenaires sénégalais.

Comme souligné dans le rapport moral, il est nécessaire d'engager une réflexion avec tous les membres sur les activités de la PF pour favoriser une meilleure dynamique d'échanges au sein de la PF (ré-organisation et nouveau mandat du secrétariat, précisions sur les attentes et besoins d'informations, de formation et d'échanges des membres, réflexions sur l'évolution du site Web,) et une plus grande implication des membres. **Il est proposé d'organiser pour cela une rencontre spécifique ou une AG extraordinaire en avril** ou mai.

**Ces échanges se sont conclus par l'approbation du rapport moral et financier.**

### **4- Elections du bureau**

Le Gret s'est présenté pour un nouveau mandat à la présidence de la plate-forme en demandant que l'AG lui donne toute latitude pour revoir l'organisation du secrétariat technique avec les membres du nouveau bureau.

L'AFVP, LVIA et Eau Vive, se sont représentés au même poste (possibilité d'effectuer deux mandats sans changement de poste). Solsoc s'est présentée pour le poste de Vice-présidente.

ACRA était éventuellement intéressée par une participation au bureau mais a préféré confirmer son implication et sa disponibilité pour les activités qui seront menées.

Le bureau a été élu à l'unanimité.

A l'issue de la rencontre, la Présidente, Cécile BROUTIN, représentant le Gret, a émis le souhait d'une plus grande mobilisation des membres de la Plate-forme. Pour cela, un engagement accentué de part et d'autre est nécessaire. La Présidente a achevé par des remerciements adressés à tous les membres, particulièrement à tous ceux qui ont eu la motivation de participer à cette Assemblée un samedi et à Aquadev qui a bien voulu nous accueillir.

Cécile BROUTIN  
GRET



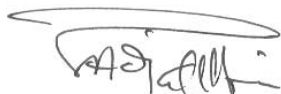
Vice-Président de la Plate-forme

Kokou SEMANOU  
Eau Vive



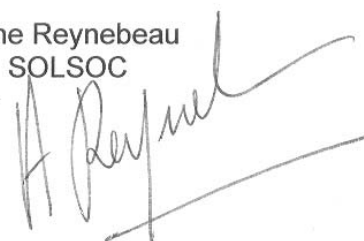
Vice-Président de la plate-forme

Abdoulaye Albert DIALLO  
AFVP



Secrétaire de la Plate-forme

Anne Reynebeau  
SOLSOC



Giovanni ARMANDO  
LVIA



## **ANNEXES**

**Annexe 1 : liste des présents validée**

**Annexe 2 : rapport moral**

**Annexe 3 : rapport financier**

**Annexe 4 : procurations**

ANNEXE 1



**Plate-forme des ONG Européennes au Sénégal  
Assemblée Générale Ordinaire du 11 février 2006**

**LISTE DES PRESENCES**

N°	Prénom & Nom	ONG	Téléphone	Signature
1	Abdoulaye Albert Diabo	AFVP	8 274075	<i>[Signature]</i>
2	Nicolas DUPUY	Partenariat	9614651	<i>[Signature]</i>
3	Stéphane VANCUTSEM	AUTRE TERRE	548 60 33	<i>[Signature]</i>
4	Anne REYNER	SolSoe	8246968	<i>[Signature]</i>
5	Iside Baldini	ACRA	4217908	<i>[Signature]</i>
6	Hippolite Niaye Cisse	ACRA	8276413	<i>[Signature]</i>
7	Kokou SEORANOU	EAU VIVE	9513524	<i>[Signature]</i>
8	Cécile BROUTIN	GRET	8493538	<i>[Signature]</i>
9	Henri Lamine Traoré	Amitié Thérèse & Eugène	6383401	<i>[Signature]</i>
10	Giovanni ARMANDO	ZVIA	9511611	<i>[Signature]</i>
11	Simona GUIDA	ISV		<i>[Signature]</i>
12	Cinzia PASSARO	COMI		<i>[Signature]</i>
13	Mandjaye DIENG	AQUADEV		<i>[Signature]</i>
14				
15				
16				
17				
18				
19				